



... CYCLE ...

## CYCLE DROIT DU CLIMAT

**LES 9 SEPTEMBRE, 23 SEPTEMBRE,  
21 OCTOBRE ET 9 DÉCEMBRE 2022**

**:: VISIOCONFÉRENCE ::**

**VALIDATION  
3 H/ATELIER**

**NIVEAU : 1**

**PRÉREQUIS : Être avocat**

**INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE**



### ∴ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ∴

- Connaître et maîtriser les règles issues de la loi climat et résilience du 22 août 2021
- Identifier les modifications apportées aux différentes branches du droit
- Savoir utiliser ces règles en pratique

### ∴ INTERVENANTS ∴

**Me J. BAILLARGEON,**

*Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence*

**Me R. MARQUES,**

*Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence*

**Me V. GODIER,**

*Avocat au Barreau de Marseille*

**Mme M. PAINCHAUX,**

*Maître de conférences HDR au CNAM Paris*

**Me B. NAUDIN,**

*Avocat au Barreau de Marseille*

**Mme E. TRUILHE,**

*Directrice de recherche au CNRS,  
Directrice du Centre d'Etudes et de recherches  
internationales et communautaires (CERIC)*

**NIVEAU 1 :**

Acquisition des fondamentaux

**PRÉ-REQUIS :**

Être avocat

**TYPE DE FORMATION :**

Visioconférence

**DURÉE DE LA FORMATION :**

5 ateliers de 3 heures

Les 9 septembre, 23 septembre, 21 octobre et  
9 décembre 2022.

**NOMBRE D'HEURES VALIDÉES :**

15h pour la totalité du cycle

3h pour chaque atelier

## PROGRAMME DU CYCLE

### ∴ ATELIER I ∴ CLIMAT ET RÉSILIENCE

**Vendredi 9 septembre  
2022**

14 H - 17 H

**Mme M. HAUTEREAU-  
BOUTONNET,**

*Professeur à Aix-Marseille  
Université*

**Mme E. TRUILHE,**

*Directrice de  
recherche au CNRS,  
Directrice du Centre  
d'Etudes et de recherches  
internationales et  
communautaires (CERIC)*

- Présentation de la loi et des grandes règles
- Mesures applicables à la pollution et aux déchets
- Mesures applicables aux entreprises et au transport

### ∴ ATELIER II ∴ L'IMMOBILIER DANS LA LOI CLIMAT

**Vendredi 23 septembre  
2022**

14 H - 17 H

**Mme M. PAINCHAUX,**  
*Maître de conférences HDR  
au CNAM Paris*

- Renforcement de la performance énergétique et environnementale des bâtiments existants
- Les mesures en matière de logement et de copropriété
- Infrastructures de recharge et intermodalités

## ∴ ATELIER III ∴ L'URBANISME DANS LA LOI CLIMAT

Vendredi 21 octobre 2022

14 H - 17 H

Me R. MARQUES,  
Me J. BAILLARGEON,  
Avocats au Barreau  
d'Aix-en-Provence

- Point sur les autorisations d'urbanisme après la loi climat et résilience
- Point sur les documents d'urbanisme
- L'aménagement du territoire
- Le droit de préemption
- Les risques d'érosion côtière

---

## ∴ ATELIER IV ∴ LE VOLET JUDICIAIRE DANS LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE

Vendredi 9 décembre  
2022

14 H - 17 H

Me V. GODIER,  
Avocat au Barreau de  
Marseille

Mme E. TRUILHE,  
Directrice de  
recherche au CNRS,  
Directrice du Centre  
d'Etudes et de recherches  
internationales et  
communautaires (CERIC)

- Le renforcement de la protection judiciaire de l'environnement (délit de mise en danger de l'environnement, délit général de pollution des milieux et délit d'écocide)
- La responsabilité écologique
- La responsabilité pénale

## ∴ TARIFS ET PRISE EN CHARGE ∴

Cette formation peut être souscrite dans le cadre des Abonnements annuels EDASE 12 h et 24 h.

Pour tout savoir sur nos abonnements : Cliquez [ICI](#)

	TARIF	CREDIT D'IMPÔT*	Reste à charge de l'Avocat après crédit d'impôt
POUR LE CYCLE - 15 H	<b>150 €</b>	158,55€	0 €
POUR UN ATELIER - 3 H	<b>50 €</b>	31,71 €	Moins de 20 €

\*Tarif heure de SMIC au 1<sup>er</sup> janvier 2022 : 10,57 €

Plus d'informations sur le crédit d'impôt [ICI](#)

## ∴ INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE ! ∴

**Vous avez souscrit un Abonnement annuel 12 h ou 24 h**

Remplissez simplement le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat :

**ATELIER I · 9 SEPTEMBRE** [ICI](#)  
Climat et résilience

**ATELIER III · 21 OCTOBRE** [ICI](#)  
L'urbanisme dans la loi climat

**LE CYCLE COMPLET** [ICI](#)

**ATELIER II · 23 SEPTEMBRE** [ICI](#)  
L'immobilier dans la loi climat

**ATELIER IV · 9 DÉCEMBRE** [ICI](#)  
Le volet judiciaire dans la loi climat et résilience

Et vous êtes inscrit !

**Vous n'avez pas encore souscrit un Abonnement annuel 12 h ou 24 h**

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat :

**ATELIER I · 9 SEPTEMBRE** [ICI](#)  
Climat et résilience

**ATELIER III · 21 OCTOBRE** [ICI](#)  
L'urbanisme dans la loi climat

**LE CYCLE COMPLET** [ICI](#)

**ATELIER II · 23 SEPTEMBRE** [ICI](#)  
L'immobilier dans la loi climat

**ATELIER IV · 9 DÉCEMBRE** [ICI](#)  
Le volet judiciaire dans la loi climat et résilience

Et vous êtes inscrit !

Date limite d'inscription : 2 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

2. Déposez une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents »

Tuto de téléchargement [ICI](#)

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire :

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription par courrier à l'adresse suivante :

EDASE - ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 – e-mail : inscriptionfc@edase.fr

... CYCLE ...

## CYCLE DROIT DU CLIMAT

Les 9 septembre, 23 septembre, 21 octobre et 9 décembre 2022

Nom : ..... Prénom : .....  
Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....  
Département de naissance : .....  
Avocat au Barreau de : .....  
Date de prestation de serment : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
E-mail : .....  
Téléphone : .....

### ... Champ(s) de compétence à renseigner ...

Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine	Vie professionnelle	Droit public
Droit des enfants	Droit commercial, des affaires et de la concurrence	Droit de l'international et de l'Union européenne
Droit du dommage corporel	Droit des sociétés	Droit des étrangers et de la nationalité
Droit des assurances	Droit des associations et des fondations	Droit de la santé
Droit immobilier	Droit bancaire et boursier	Droit de l'environnement
Droit rural	Droit du crédit et de la consommation	Droit du numérique et des communications
Droit du travail	Droit de la fiducie	Droit de la propriété intellectuelle
Droit de la sécurité sociale et de la protection sociale	Droit des garanties, des suretés et des mesures d'exécution	Procédure civile
Droit pénal	Droit fiscal et douanier	MARD / Médiation
Déontologie	Droit des transports	Droit de l'arbitrage
		Droit du sport

### ... JE M'INSCRIS À ...

**ATELIER I · 9 SEPTEMBRE**  
Climat et résilience

**ATELIER II · 23 SEPTEMBRE**  
L'immobilier dans la loi climat

**ATELIER III · 21 OCTOBRE**  
L'urbanisme dans la loi climat

**ATELIER IV · 9 DÉCEMBRE**  
Le volet judiciaire dans la loi climat et résilience

**LE CYCLE COMPLET**

### ... TARIFS ...

**POUR 1 ATELIER · 50 €**

**POUR LE CYCLE COMPLET · 150 €**

### ... MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION ...

J'atteste avoir pris connaissance du niveau de cette formation et avoir le niveau requis pour la suivre.

Je réponds au questionnaire d'évaluation à la fin de cette formation et je participe à une autoévaluation. Je m'engage à y répondre sous 48 H.

Je suis une personne en situation de handicap nécessitant un besoin d'aménagement spécifique et atteste prendre contact avec le référent handicap de l'EDASE afin de suivre la formation ([a.bocoviz@edase.fr](mailto:a.bocoviz@edase.fr)).

Toutes les informations sur les modalités d'inscription, d'évaluation, de déroulement de la formation et les méthodes pédagogiques sont disponibles sur notre [Guide pratique de la formation continue](#).

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site

**POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE**

Tél. : 04 91 54 43 63 - Fax : 04 91 33 43 42 - E-mail : [inscriptionfc@edase.fr](mailto:inscriptionfc@edase.fr)



61, boulevard de la Blancarde  
13004 Marseille

T. 04 91 54 43 63 | F. 04 91 33 43 42

[www.edase.fr](http://www.edase.fr)